MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 07 AVR 2021

N° 21-00314 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Un concours direct Inter-Etats d'entrée à **l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)** de Yaoundé pour l'obtention d'un **Master professionnel en Démographie** est ouvert les **25 et 26 mai 2021** dans le centre unique de Ouagadougou, **session de 2021.**

Le nombre de postes à pourvoir est fixé par le Conseil d'Administration de l'Institut.

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature au concours, les candidats des deux (02) sexes, remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé et titulaires de l'un des diplômes suivants :

Concours de type A :

- Licence en Démographie
- Licence en Géographie
- Licence en Sociologie
- Licence en Anthropologie
- Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

Concours de type B :

- Diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques
- Licence en Sciences Economiques
- Licence en Statistique
- Licence en Mathématiques
- Licence en Informatique
- Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

Les dossiers de candidature sont reçus au période, jours, heures et lieu ci-après :

- Période : **du 12 avril au 22 avril 2021**
- Jours de réception : du lundi au samedi
- Heures de réception : de 08 heures à 14 heures
- Lieu de réception : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), sis à Ouaga 2000.

Les candidats admis à un concours de la Fonction publique et qui sont déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisés à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

B- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs, adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée du candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone ;
- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- deux (02) photos d'identité ;
- un certificat de visite et de contre visite timbré à 300 francs (timbres fiscaux) ;
- un curriculum vitae saisi, daté et signé du candidat ;
- une fiche individuelle de candidature à retirer à l'INSD dûment remplie.

Le dossier sera complété en cas d'admission.

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves du concours sont les suivantes :

Epreuves	Durée
Epreuve commune de Culture générale (type A et type B)	04 heures
Mathématiques (type A et type B)	04 heures
Probabilités et Statistique (type A et type B)	04 heures

Les candidats sont informés que l'admission au concours ne donne pas droit à une bourse ou à une intégration dans la Fonction publique.

L'accès à la salle de composition est subordonné par la présentation de la CNIB ayant servi au dépôt du dossier de candidature et du récépissé d'inscription au concours.

L'appel des candidats est fixé à 07h 00mn le jour de l'administration des épreuves.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon